

Ikonisys lance son introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris

- Fourchette indicative de prix de l'offre : 5,75 € à 6,75 € par action
- Taille de l'Offre : augmentation de capital d'environ 5,3 M€ pouvant être portée à un maximum d'environ 6,1 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension (sur la base du bas de la fourchette indicative de prix, soit 5,75 € par action)
- Période de l'Offre : du 1^{er} juillet au 12 juillet 2021 pour l'Offre au public et jusqu'au 13 juillet 2021 pour le Placement Global
- Engagements de souscription pour un montant de 3,55 M€
- Titres éligibles aux réductions d'impôt PEA et PEA « PME-ETI »*

Paris, le 1^{er} juillet 2021 – 8h00 CEST – Ikonisys SA (ci-après « Ikonisys » ou la « Société »), société spécialisée dans la détection précoce et précise des maladies cancéreuses avec une solution unique entièrement automatisée pour les laboratoires d'analyses médicales, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth® Paris (Code ISIN : **FR00140048X2** / Mnémonique : **ALIKO**).

Mario Crovetto, Directeur général d'Ikonisys, déclare : « Nous sommes très heureux d'annoncer le lancement de notre introduction en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris. Notre plateforme, en plus d'automatiser les tests FISH de routine, facilite la biopsie liquide, l'avenir du diagnostic et du suivi du cancer - qui est devenu un enjeu majeur de santé publique dans nos sociétés vieillissantes. Grâce à la détection et à l'analyse automatisées de cellules très rares circulant dans le sang, Ikonisys veut révolutionner le diagnostic du cancer en identifiant les tumeurs le plus tôt possible afin que les patients puissent bénéficier d'un traitement rapide et efficace. Nous souhaitons réunir de nombreux investisseurs individuels et institutionnels pour capitaliser sur nos premiers succès et accélérer le développement commercial de la plateforme Ikoniscope20 aux Etats-Unis et en Europe tout en ajoutant de nouvelles applications innovantes basées notamment sur l'Intelligence Artificielle. Vous l'aurez compris, cette introduction en bourse représente une étape importante dans le développement de la Société ».

Certaines cellules tumorales se détachent d'une tumeur et circulent dans le sang (**Circulating Tumor Cells - CTCs**). L'identification de ces cellules circulantes constitue un défi majeur, auquel Ikonisys répond grâce à une technologie propriétaire fondée sur un microscope à fluorescence numérique qui permet une détection et interprétation précises et automatisées.

Une plateforme de diagnostic dédiée aux pathologies cancéreuses et infectieuses

L'approche innovante d'Ikonisys est la détection, l'analyse et l'interprétation automatisées des cellules rares et très rares. Ikonisys déploie une combinaison d'équipements, de logiciels et de réactifs pour un diagnostic automatisé, en vue d'améliorer la communication des résultats des analyses des laboratoires médicaux :

- un microscope à fluorescence numérique : Ikoniscope20 qui exécute plusieurs applications couramment utilisées par les laboratoires d'oncologie américains et européens. Dans le cas des CTCs, lorsque ces cellules sont identifiées et analysées par Ikoniscope20, elles constituent une source de matériel tumoral pour le diagnostic, le suivi du traitement et même le dépistage de divers cancers ;
- un logiciel pour l'identification des cellules rares : ikonisoft, conçu pour être la base de toutes les applications dans les domaines les plus prometteurs. Il permet d'avoir des images de qualité microscopique avec une analyse numérique ;
- des kits de réactifs : collaboration avec un fabricant établi de réactifs qui assure la qualité et la conformité aux normes européennes et américaines, garantit la livraison et offre un portefeuille de produits étendu et complet.

En plus de fournir des images cellulaires de haute qualité, la plateforme analyse les cellules d'intérêt clinique afin de faciliter la rapidité et la précision du résultat du test obtenu. La mise en œuvre de la plateforme Ikonisys permet aux laboratoires d'augmenter leur volume de tests et de standardiser leurs procédures de diagnostic, améliorant ainsi leur capacité à fournir de manière économique des résultats précis, rapides et personnalisés.

La plateforme d'Ikonisys a déjà été installée dans plus de 40 sites aux Etats-Unis et dans l'Union européenne.

Lancement de nouveaux produits et futures applications créatrices de chiffre d'affaires

La plus récente version de la plateforme est prête pour la mise sur le marché et sera, dès 2023, enrichie d'une composante d'IA intégrée au *workflow* du laborantin, afin de renforcer l'efficacité et l'augmentation des capacités d'analyse.

De plus, de futures applications en immuno-oncologie et maladies infectieuses, dont la COVID-19, sont en cours d'évaluation. Elles comprennent notamment :

- le dépistage de la lèpre et de la tuberculose ;
- la maladie de Jones chez les bovins, l'équivalent de la maladie de Crohn chez l'homme ;
- la détection de la présence et de l'effet des virus pour le cancer ainsi que pour les maladies infectieuses, y compris la COVID-19.

Un marché à forte croissance avec une demande élevée pour des systèmes entièrement automatisés

Le marché mondial du diagnostic représente environ 80 milliards de dollars US. On estime que les décès dus aux maladies cancéreuses s'élèvent à 9,6 millions en 2018¹ et que la prévalence des maladies cancéreuses augmente dans les sociétés vieillissantes. En 2016, le cancer s'est classé au deuxième rang des huit principales causes de décès aux États-Unis, causant 22% du total des décès dans ce pays (soit environ 2,7 millions).

Le marché de la FISH par produit (instrument, réactifs et logiciel) représente environ 1,1 milliard de dollars US en 2018 et devrait croître entre 2018 et 2024 à un taux de croissance annuel moyen de 8%, pour s'élever à environ 1,8 milliard de dollars US en 2024. Les tests cellulaires pour le cancer et les tests moléculaires pour le cancer et les maladies infectieuses devraient constituer le moteur de cette croissance et les segments les plus importants de l'industrie du diagnostic *in vitro*.

Les biopsies liquides, qui permettent l'identification et l'analyse automatisées des CTC, domaine dans lequel opère Ikonisys, ont le potentiel de révolutionner la détection et le traitement du cancer, compte tenu de leurs caractéristiques et de leurs avantages clés :

- détecter le cancer avant la formation substantielle de la tumeur ;
- évaluer des mutations multiples et réduire les inquiétudes concernant l'hétérogénéité ;
- sélectionner le biomédicament le plus approprié pour le traitement ;
- surveillance de l'évolution du traitement et du suivi.

Une stratégie à l'échelle mondiale fondée sur les succès établis aux États-Unis

La pierre angulaire de la stratégie de commercialisation visant à atteindre l'objectif de croissance rapide des installations Ikoniscope20 est de s'adresser directement aux marchés clés. Ikonisys a l'intention de mettre en place sa propre force de vente aux États-Unis et dans les trois puis cinq premiers pays européens. Sur les autres marchés, au moins dans un premier temps, Ikonisys vendra par l'intermédiaire de distributeurs qualifiés.

Aux États-Unis, les cibles initiales seront les clients existants désireux de remplacer la solution de plateforme Ikoniscope antérieure par Ikoniscope20. En Europe, Ikonisys entend se concentrer sur la commercialisation directe en Allemagne, en Italie et en France, puis cibler le Royaume-Uni et l'Espagne dans un second temps.

En ce qui concerne les programmes de pré-commercialisation et de commercialisation, Ikonisys impliquera les plus importants KOL des centres cliniques de référence et des principaux instituts de recherche. La promotion comprendra l'utilisation d'études cliniques et de publications évaluées par les pairs dans des revues pertinentes pour la Société. Des laboratoires clients sélectionnés dans chaque pays deviendront des laboratoires de référence où les nouveaux utilisateurs potentiels pourront avoir une démonstration pratique des performances d'Ikoniscope20.

¹ World Health Organization ("WHO") at www.who.int/cancer/en/ and Cancer Research UK at www.cancerresearchuk.org/health-professional/cancer-statistics/worldwide-cancer

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Un autre élément important de la stratégie d'Ikonisys est de générer un chiffre d'affaires récurrent en commercialisant des kits de consommables (réactifs) aux clients ayant déjà un Ikoniscope installé.

Raison de l'Offre et utilisation des fonds levés

L'Offre et l'introduction en bourse sont destinées à financer le développement de la Société notamment :

- à hauteur de 70% pour accélérer le développement commercial aux Etats-Unis et dérouler le plan de développement commercial en Europe ;
- à hauteur de 10% pour financer la R&D pour enrichir la plateforme Ikoniscope20 ;
- à hauteur de 20% pour financer le besoin en fonds de roulement.

Structure de l'offre

Préalablement à la première cotation des actions de la Société, il est prévu que la diffusion des actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **OPO** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant :
 - un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon).

Les fonds levés par la Société n'auront pas pour objet de financer le remboursement par anticipation de ses emprunts à moyen-terme mais de financer des coûts de développement supplémentaires.

En cas de limitation de l'Offre à 75 % du montant envisagé et sur la base d'un prix d'Offre égal au bas de la fourchette de prix indicative, le produit brut de l'émission des actions nouvelles s'établira à 3,998 millions d'euros.

La présente admission sur Euronext Growth et l'émission des actions nouvelles au résultat de l'Offre ne donneront pas lieu à un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers, l'Offre représentant un total d'offre inférieur à 8 M€, étant précisé qu'aucune offre similaire n'a été faite par la Société au cours des douze derniers mois.

Fourchette indicative de prix de l'Offre

Entre 5,75€ et 6,75€ par action offerte, prime d'émission incluse (la « **Fourchette Indicative de Prix** »).

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »).

Le Prix de l'Offre sera fixé le 13 juillet 2021.

Nombre d'actions offertes

L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché d'un nombre maximum de 927.000 actions nouvelles.

Clause d'extension

Afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après concertation avec le Chef de File et Teneur de Livre, augmenter le nombre initial d'actions nouvelles à émettre d'un nombre maximum de 139 050 actions nouvelles supplémentaires (la « **Clause d'Extension** ») (soit 15% du nombre initial d'actions nouvelles).

La Clause d'Extension représentera donc un maximum d'actions égal à 15% du nombre d'actions nouvelles. La décision d'exercer la Clause d'Extension sera prise au moment de la fixation du prix prévue le 13 juillet 2021 et sera mentionnée dans le communiqué de presse de la Société et l'avis d'Euronext annonçant le résultat de l'Offre.

Caractéristiques de l'action

Libellé des actions

IKONISYS

Code ISIN

FR00140048X2

Mnémonique

ALIKO

Compartiment

Euronext Growth Paris

Secteur d'activité

Code NAF : 4646Z

Classification ICB : 20102010 – Medical Equipment

Code LEI : 9695000B742KPNDQ4D05

Produit de l'émission

Sur la base d'une émission de 927 000 actions nouvelles à un prix de 6,25 € (correspondant au point médian de la Fourchette Indicative de Prix), le montant du produit brut de l'émission des actions nouvelles sera d'environ 5,794 millions d'euros, pouvant être porté à environ 6,662 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.

En cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%, le produit brut de l'émission des actions nouvelles s'élèverait à un montant d'environ 3,998 millions d'euros (sur la base d'un prix égal à la borne inférieure de la Fourchette Indicative de Prix).

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Le montant du produit net de l'émission des actions nouvelles est estimé à environ 4,994 millions d'euros (sur la base du point médian de la Fourchette Indicative de Prix).

En cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%, le produit net de l'émission des actions nouvelles s'élèverait à un montant d'environ 3,262 millions d'euros (sur la base d'un prix égal à la borne inférieure de la Fourchette Indicative de Prix).

Répartition du capital à l'issue de l'Offre et à compter de l'introduction en bourse

- **Préalablement à la réalisation de l'Offre, la répartition du capital sera la suivante :**

Répartition du capital et des droits de vote de la Société				
Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	60,00 %	60,00 %
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	36,00 %	36,00 %
MC Consulting S.r.l.*	351 464	351 464	4,00 %	4,00 %
TOTAL	8 781 727	8 781 727	100 %	100 %

* Société holding de Monsieur Mario Crovetto, Directeur général d'Ikonisys.

Sur la base de la borne basse de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre (soit 5,75 €), la répartition du capital post-opération sera la suivante :

- **Après réalisation de 75 % de l'Offre :**

Répartition du capital et des droits de vote de la Société				
Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	55,60%	55,60%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	33,36%	33,36%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,71%	3,71%
Public	695 250	695 250	7,34%	7,34%
TOTAL	9 476 977	9 476 977	100%	100%

- Après réalisation de 100 % de l'Offre sans exercice de la Clause d'Extension :

Répartition du capital et des droits de vote de la Société				
Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	54,27%	54,27%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	32,56%	32,56%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,62%	3,62%
Public	927 000	927 000	9,55%	9,55%
TOTAL	9 708 727	9 708 727	100%	100%

- Après réalisation de 100 % de l'Offre et exercice intégral de la Clause d'Extension :

Répartition du capital et des droits de vote de la Société				
Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	53,50%	53,50%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	32,10%	32,10%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,57%	3,57%
Public	1 066 050	1 066 050	10,83%	10,83%
TOTAL	9 847 777	9 847 777	100%	100%

Engagements de souscription reçus

La Société a reçu des engagements de souscription à hauteur de **3,550 M€** (soit 61% du montant de l'Offre sur la base du point médian de la Fourchette Indicative de prix sans clause d'extension) rinquant **1,900 M€ provenant de personnes physiques et 1,650 M€ de fonds d'investissement et institutionnels dont Market Wizard BV (0,55 million d'euros), Aurore Invest (0,1 million d'euros) et Cambria Kop BV, limited partner du fonds Cambria Fund LP, lui-même limited partner de Cambria Equity Partners LP, actionnaire historique d'Ikonisys pour 1 million d'euros.**

Aucun de ces engagements de souscription ne constitue une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

Engagement d'abstention de la Société

À compter de la date de fixation du Prix de l'Offre et jusqu'à la fin d'une période expirant 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, la Société s'engagera envers le Chef de file et le Teneur de Livre à ne pas procéder à l'émission, l'offre ou la cession, ni à consentir de promesse de cession, sous une forme directe ou indirecte (notamment sous forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), d'actions ou de valeurs mobilières, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société, ni à formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées dans cette section, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (3) mois à compter de la date de règlement-

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

livraison des actions émises dans le cadre de l'Offre, sauf accord préalable écrit du Chef de file et du Teneur de Livre, agissant en leur nom et pour leur compte, notifié à la Société.

Engagement de conservation des actionnaires

Cambria Co-Investment Fund LP, Cambria Equity Partners LP et MC Consulting S.r.l, actuellement actionnaires d'Ikonisys SA, ont souscrit le 21 juin 2021 des engagements envers le Chef de File et le Teneur de Livre. En vertu de ces engagements, Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners LP se sont engagées pendant une période de neuf (9) mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre, à ne pas, sans l'accord préalable du Chef de File et du Teneur de livre, offrir, céder, vendre, prêter, émettre, transférer, nantir ou promettre, directement ou indirectement, les actions de la Société qu'ils détiendront respectivement à la date de règlement-livraison de l'Offre, ni conclure d'autre contrat ou transaction ayant un impact économique équivalent, ni annoncer publiquement leur intention de mettre en œuvre toute opération décrite ci-dessus. Il est précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation :

- toute opération portant sur les actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société ;
- toute cession d'actions de la Société à tout titulaire d'actions de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP ou à tout associé commanditaire de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP, à tout associé commandité de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP ou, le cas échéant, à tout titulaire d'actions de la société de gestion de Cambria Co-Investment Fund LP ou de la société de gestion de Cambria Equity Partners, LP, sous réserve que le cessionnaire signe et retourne au Chef de file et Teneur de Livre un acte l'engageant à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement ;
- tous nantissements ou autres garanties pouvant être consentis dans le cours normal des affaires par ces actionnaires lors d'opérations de financement, sous réserve que le créancier garanti ou le bénéficiaire d'une telle garantie s'engage à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement.

Cette période initiale de neuf (9) mois sera suivie d'une période de conservation de trois (3) mois portant sur 80% des actions de la Société que Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners LP détiendront à la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve des exclusions ci-dessus.

Par dérogation à ce qui précède, et selon l'évolution du cours des actions de la Société sur Euronext Growth Paris, le Chef de File et Teneur de livre pourrait considérer que tout ou partie des contraintes de liquidité fixées ne sont plus nécessaires. En conséquence, Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners pourraient être déliées de leur engagement de conservation dans la limite de 20 % des actions qu'ils détiendront à la date de règlement-livraison de l'Offre.

En outre, MC Consulting S.r.l. s'est engagée, pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre, à ne pas, sans l'accord préalable du Chef de File et du Teneur de Livre, offrir, céder, vendre, prêter, émettre, transférer, nantir ou promettre, directement ou indirectement, 100% des actions de la Société qu'elle détient à la date de règlement-livraison de

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

l'Offre, ni conclure d'autre contrat ou opération ayant un impact économique équivalent, ni annoncer publiquement son intention de mettre en œuvre toute opération décrite ci-dessus. Il est précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation :

- toute opération portant sur les actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société ;
- tous nantissements ou autres garanties pouvant être consentis dans le cours normal des affaires par cet actionnaire lors d'opérations de financement, sous réserve que le créancier garanti ou le bénéficiaire d'une telle garantie s'engage à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement.

Modalités de souscription

Les personnes désireuses de participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 12 juillet 2021 à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier, sauf clôture anticipée ou prorogation.

Calendrier indicatif de l'opération

1 ^{er} juillet 2021	Diffusion du communiqué annonçant l'Offre et la mise à disposition du document d'information Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPO / Ouverture de l'OPO et du Placement Global
12 juillet 2021	Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet
13 juillet 2021	Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) Fixation du Prix de l'Offre Centralisation Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué indiquant le Prix de l'Offre et le résultat de l'Offre
16 juillet 2021	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
19 juillet 2021	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « ikonisys »

Éligibilité de l'offre au PEA et PEA « PME-ETI »

La Société annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA « PME-ETI ». En conséquence, les actions de la Société peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

PEA « PME-ETI », qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique*.

Intermédiaire financier



Listing Sponsor, teneur de livre et prestataire de services d'investissement

Mise à disposition du document d'information et facteurs de risques

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais, sur simple demande, au siège social de la Société, 62 rue de Caumartin – 75009 Paris, ainsi qu'en version électronique sur le site d'Euronext (www.euronext.com) et sur celui de la Société (www.ikonisys.com).

L'attention du public est attirée sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Information ainsi que sur le chapitre 20 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la deuxième partie du Document d'Information.

Notes d'analyse

Dans le cadre de l'opération, Alphavalue et Goetz partners ont rédigé une note de recherche sur Ikonisys, respectivement en français et en anglais. Ces rapports seront mis à disposition sur le site internet dédié à l'introduction en bourse de la Société.

A propos d'Ikonisys

Ikonisys est une société privée de diagnostics cellulaires basée à New Haven, Connecticut (EU) et Milan (Italie). La société développe, produit et commercialise la plateforme propriétaire Ikoniscope®, conçue pour fournir une détection très précise et fiable des cellules rares. Utilisant des marqueurs moléculaires et immunologiques avancés, les applications construites par Ikoniscope® sont largement utilisées aux États-Unis et en Europe pour le diagnostic d'une variété de cancers. Ikonisys a reçu l'autorisation de la FDA pour plusieurs applications de diagnostic automatisé, également commercialisées en Europe et marquées CE.

Plus d'informations sur www.ikonisys.com

Contacts

Ikonisys

Alessandro Mauri
CFO
investors@ikonisys.com

NewCap

Louis-Victor Delouvrier
Relations investisseurs
Ikonisys@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 92

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
Ikonisys@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98

* Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il ne peut donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

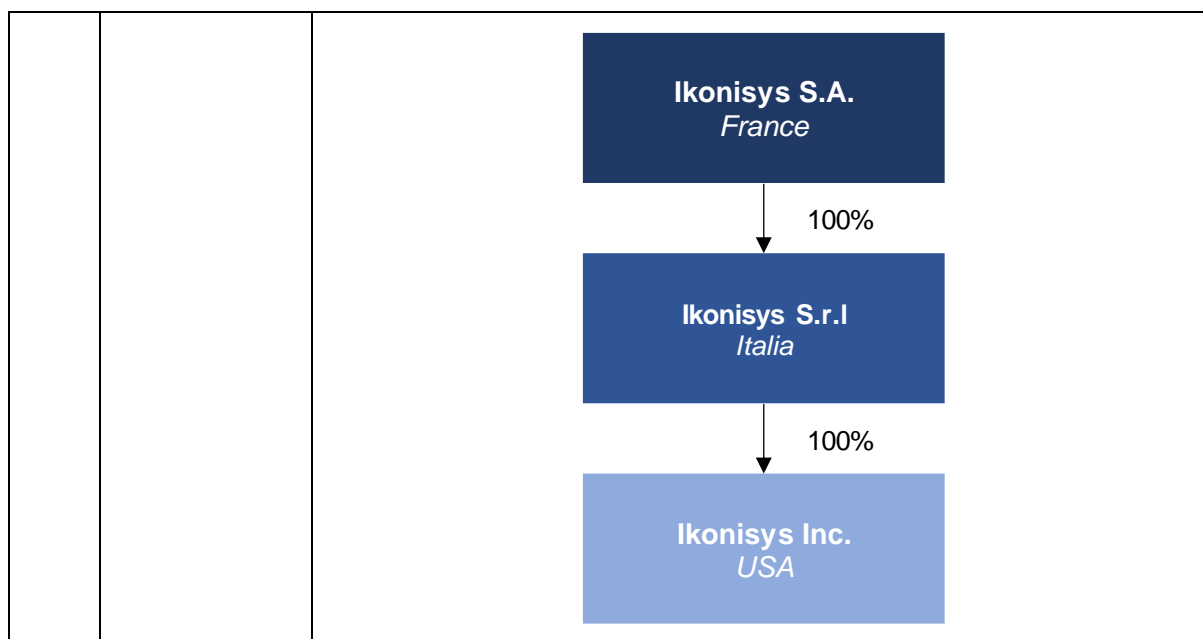
RÉSUMÉ DU DOCUMENT D'INFORMATION

Section A – Avertissement		
A.1	Avertissement	Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Document d'Information. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'Information par l'investisseur.
Section B – Émetteur		
B.1	Dénomination sociale et nom commercial de la Société	IKONISYS
B.2	Siège social, forme juridique, législation, pays d'origine	Ikonisys est une société anonyme de droit français. Son siège social se situe 62 rue de Caumartin - 75009 Paris, France. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 899 843 239.
B.3	Nature des opérations et principales activités	<p>Ikonisys est une société spécialisée dans le diagnostic cellulaire. Elle opère sur le marché du diagnostic <i>in vitro</i> (DIV) du cancer, en particulier le segment dynamique des applications d'hybridation <i>in situ</i> en fluorescence (FISH). Essentiellement active dans le segment oncologique du diagnostic moléculaire, Ikonisys se concentre sur le développement et la commercialisation de produits fiables, rapides et rentables destinés aux diagnostics cellulaires des cancers, des maladies génétiques et des problèmes de fertilité.</p> <p>La plateforme Ikoniscope est une solution de diagnostic entièrement automatisée et disponible sur le marché, spécialisée dans la détection des cellules rares et l'analyse et l'interprétation de leurs images. La plateforme comprend (i) un microscope digital (le microscope digital Ikoniscope) et (ii) ses applications de diagnostic logicielles exclusives. À ce jour, plus de 45 unités de la première génération du microscope digital Ikoniscope (GEN1) ont été vendues. La deuxième génération du microscope digital Ikoniscope (Ikoniscope20), qui intègre les dernières avancées en matière de technologies optiques, mécaniques et IT, a été lancée en 2021 et la première unité vendue sera installée au troisième trimestre. La troisième génération de la plateforme, l'Ikoniscope AI, qui devrait considérablement améliorer la plateforme grâce à sa capacité d'analyse et d'interprétation de tous types de tests de patients avec l'intégration du big data et de l'intelligence artificielle avancée (« AI »), sera lancée en 2023. À ce jour, Ikonisys a développé et commercialisé plusieurs applications logicielles qui s'exécutent sur le microscope digital Ikoniscope et prévoit de développer de nouvelles applications pour répondre à d'importants besoins non satisfaits dans d'autres domaines du diagnostic. La Société travaille notamment sur des tests FISH pour dépister d'autres types de cancers en plus de ceux couverts par les applications déjà disponibles ainsi que sur des tests compagnons afin de répondre à la croissance rapide des thérapies médicales individualisées. La Société étudie par ailleurs la possibilité d'étendre l'utilité de la plateforme Ikonisys au diagnostic des maladies infectieuses et des cancers vétérinaires.</p>

	<p>Ikonisys saisit l'opportunité qu'offre le recours croissant aux tests non-invasifs pour dépister et gérer les maladies cancéreuses. Ce recours découle lui-même (i) de la prévalence croissante du cancer dans le monde, (ii) de la disponibilité de nouveaux biomarqueurs pour d'autres types de cancers spécifiques qui nécessitent des plateformes de dépistage beaucoup plus puissantes pour la préparation automatisée des échantillons, la détection et le traitement des données et (iii) de l'intérêt croissant des agences gouvernementales, telles que la FDA, pour les tests de diagnostic non invasifs pour dépister et surveiller les cancers. En outre, l'adoption croissante de thérapies individualisées, qui nécessitent de procéder à des tests de diagnostic avancés de manière rapide et rentable afin de permettre une prise de décision clinique clé en temps opportun, constitue un puissant catalyseur pour ces applications de diagnostic qui est déjà visible aussi bien auprès des professionnels de santé que des payeurs.</p> <p>Aujourd'hui, la plupart des tests immunologiques et moléculaires cliniques passent par toute une série d'étapes complexes chronophages, relativement coûteuses, nécessitant une main-d'œuvre abondante et devant être menées en laboratoire spécialisé et dédié. Ces étapes comprennent la préparation des échantillons cliniques, l'isolement du matériel génétique humain ou pathogène à partir de l'échantillon, l'amplification, la détection et la quantification de ce matériel génétique ainsi que la livraison, l'interprétation et le rapport des conclusions. La proposition d'Ikonisys vise à améliorer significativement l'ensemble de ce processus en (i) fournissant aux pathologistes et oncologues une solution de diagnostic intégrée et automatisée qui permettra d'exécuter un grand nombre de procédures de test à un rythme plus rapide et en (ii) améliorant la profondeur, la qualité et la quantité des données de diagnostic capturées numériquement au niveau de la cellule unique analysée, pour un meilleur diagnostic et un meilleur pronostic.</p> <p>La plateforme Ikoniscope permet de détecter et de quantifier les cellules rares dans les tissus et les fluides biologiques. En particulier, dans le sang (biopsies liquides), elle permet de dépister les cellules tumorales circulantes (CTC) et de les identifier à l'aide de marqueurs tumoraux spécifiques ; la capacité de la plateforme Ikoniscope à dépister et caractériser les CTC est extrêmement prometteuse pour ce qui est du diagnostic et de la prise en charge des maladies cancéreuses. Un certain nombre de tests de diagnostic FISH ont été développés pour fonctionner commercialement sur la plateforme Ikoniscope et, pour le marché américain, la FDA a validé l'utilisation du système Ikoniscope pour trois des tests FISH automatisés d'Ikonisys (fastFISH amnio, oncoFISH bladder et oncoFISH her2).</p> <p>GEN1 est une technologie reconnue sur le marché depuis de nombreuses années. Ikonisys a vendu 40 unités à certains des plus grands établissements de recherche et laboratoires de diagnostic clinique aux États-Unis et 6 unités en Italie. Ikonisys a essentiellement tiré ses revenus de la vente de GEN1, de ses composants et des tests de diagnostic FISH.</p> <p>Fort du succès de GEN1 et du système Ikoniscope, Ikonisys commercialise désormais sa nouvelle génération de microscope digital Ikoniscope (Ikoniscope20). L'Ikoniscope20 est plus petit, plus rapide et plus flexible que GEN1, répondant ainsi aux demandes et aux besoins des clients. Avec Ikoniscope20, Ikonisys vise à devenir l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions dans le domaine de la détection des cellules rares en se développant très rapidement sur les segments clés du</p>
--	---

		<p>diagnostic et en augmentant ses effectifs opérationnels et commerciaux sur les principaux marchés mondiaux, en particulier les États-Unis et l'UE.</p> <p>Ikonisys entend se concentrer sur la vente et la commercialisation d'Ikoniscope20 sur les principaux marchés américains et les 5 premiers marchés européens, étant donné les forts besoins du marché en solutions de produits entièrement intégrées dans le domaine du diagnostic. Ikonisys pourra s'appuyer sur l'expérience de sa direction générale et son expertise sur les marchés américain et italien ainsi que sur les retours des clients. L'intention d'Ikonisys est d'utiliser différents canaux et actions de marketing à un stade précoce du développement de produits de nouvelle génération et largement en amont des prochains lancements de produits. Les principaux leaders d'opinion (KOL) de cliniques représentatives et d'instituts de recherche de premier plan aux États-Unis et dans les principaux marchés européens sont approchés afin de conférer une plus grande crédibilité scientifique aux solutions de produits d'Ikonisys. En outre, Ikonisys pré-commercialisera ses futurs produits dans le cadre de démonstrations (lors de salons et de laboratoires de référence, via des publications, des conférences, etc.). La Société cherchera également à gagner en crédibilité scientifique, convaincre de nouveaux utilisateurs et obtenir le soutien de la communauté médicale en publiant des études cliniques et des articles soumis à l'examen de pairs dans des revues à fort impact.</p> <p>En plus de préparer le lancement commercial de l'Ikoniscope20, la Société travaille au développement de l'Ikoniscope AI, un nouveau système totalement innovant pouvant changer la donne. Dans l'hypothèse d'une médecine individualisée, la plupart des ressources économiques seront destinées à soutenir des thérapies ciblées, en particulier pour les patients souffrant de maladies chroniques. Au vu des coûts relatifs élevés des nouveaux bio-médicaments pour les payeurs (publics et privés), le recours aux techniques biomoléculaires et aux applications bio-informatiques va devenir incontournable pour sélectionner rapidement les patients éligibles et prédire le résultat de la thérapie.</p>
B.4a	Dernières tendances de fond influençant la Société et les industries dans lesquelles elle opère	<p>Vision</p> <p>Dès sa création, la vision d'Ikonisys était de développer une plateforme intégrée qui permettrait aux laboratoires de diagnostic, notamment les laboratoires de pathologie spécialisés dans l'oncologie, de détecter, d'analyser et d'interpréter les cellules rares et très rares (une sur plusieurs millions) de manière hautement qualitative et entièrement automatisée, en garantissant une sensibilité maximale pour des efforts et un coût moindres.</p> <p>Évolution récente</p> <p>Cambria, l'actuel actionnaire principal, a pris le contrôle d'Ikonisys en 2016 et a décidé de réorienter la stratégie de la société, ses efforts de développement et son équipe de direction vers cette vision d'origine. Ces efforts se sont traduits par le développement complet du système actuel, le microscope de fluorescence digital Ikoniscope20 qui entre en phase de lancement commercial en 2021. Durant la même période, Ikonisys a également commencé le développement du système de nouvelle génération, Ikoniscope AI (Intelligence Artificielle). Par ailleurs, plusieurs collaborations avec des partenaires de développement ont été initiées.</p>

		<p>Les grandes étapes et réalisations spécifiques des cinq dernières années illustrent cette progression.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2017. Élaboration des caractéristiques de l'Ikoniscope20. • 2018. Nomination d'une nouvelle équipe de direction axée sur la commercialisation et la collaboration avec les partenaires de développement. Lancement de la planification de l'Ikoniscope AI. • 2019. Fabrication du premier prototype Ikoniscope20 avec Prior Scientific. Accord de développement conjoint avec Sheba Medical pour des applications spécifiques de détection de CTC en oncologie. • 2020. Ikoniscope20, du prototype au produit final. Accord avec l'Université du Connecticut pour collaborer sur des applications liées à l'immuno-oncologie et aux maladies infectieuses. • 2021. Entrée en pourparlers pour un accord mondial OEM avec les principaux fabricants de réactifs des tests FISH. <p>Objectifs</p> <p>Au regard de ces dynamiques récentes, la stratégie actuelle vise désormais à atteindre trois objectifs fondamentaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ikoniscope 20. L'objectif principal pour Ikoniscope20 est désormais de généraliser son utilisation et d'augmenter rapidement le nombre d'installations. Les revenus récurrents (logiciels, consommables et services après-vente) devraient ainsi augmenter. 2. Ikoniscope AI. L'objectif de développement d'Ikoniscope AI sera atteint d'ici 2023. Pour ce faire, la société doit développer plusieurs solutions matérielles et logicielles innovantes aussi bien en interne qu'en collaboration avec des partenaires et prestataires. 3. Applications. L'objectif est d'élargir le portefeuille d'applications en développant deux nouvelles applications par an. En plus de s'attaquer aux efforts de développement sur le segment des tests FISH mieux établi, l'accent sera mis sur le domaine à fort potentiel des CTC et sur la branche de l'immuno-oncologie et des maladies infectieuses.
<p>B.5</p>	<p>Description du Groupe et position de la Société au sein du Groupe</p>	<p>Le Groupe est constitué de la société Ikonisys S.A. qui détient 100 % de la société Ikonisys S.r.l., elle-même propriétaire à 100 % de la société Ikonisys Inc.</p> <p>Ikonisys Inc. et Ikonisys S.r.l. sont désignées ensemble les « Filiales ».</p>



B.6	Actionnariat	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="564 882 767 987">Actionnaires</th> <th data-bbox="767 882 935 987">Nombre d'actions</th> <th data-bbox="935 882 1102 987">% du capital</th> <th data-bbox="1102 882 1273 987">Nombre de droits de vote</th> <th data-bbox="1273 882 1444 987">% des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="564 987 767 1115">Cambria Co-Investment Fund LP</td> <td data-bbox="767 987 935 1115">11 100</td> <td data-bbox="935 987 1102 1115">60%</td> <td data-bbox="1102 987 1273 1115">11 100</td> <td data-bbox="1273 987 1444 1115">60%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1115 767 1220">Cambria Equity Partners, LP</td> <td data-bbox="767 1115 935 1220">6 660</td> <td data-bbox="935 1115 1102 1220">36%</td> <td data-bbox="1102 1115 1273 1220">6 660</td> <td data-bbox="1273 1115 1444 1220">36%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1220 767 1296">MC Consulting S.r.l.*</td> <td data-bbox="767 1220 935 1296">740</td> <td data-bbox="935 1220 1102 1296">4%</td> <td data-bbox="1102 1220 1273 1296">740</td> <td data-bbox="1273 1220 1444 1296">4%</td> </tr> </tbody> </table>					Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Cambria Co-Investment Fund LP	11 100	60%	11 100	60%	Cambria Equity Partners, LP	6 660	36%	6 660	36%	MC Consulting S.r.l.*	740	4%	740	4%
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote																						
Cambria Co-Investment Fund LP	11 100	60%	11 100	60%																						
Cambria Equity Partners, LP	6 660	36%	6 660	36%																						
MC Consulting S.r.l.*	740	4%	740	4%																						
		* Société holding de Monsieur Mario Crovetto																								
		Le tableau ci-dessus présente la répartition du capital social d'Ikonisys au plus tard à la date de réalisation de l'Apport en Nature.																								
		Immédiatement après la réalisation de l'Apport en Nature, la répartition du capital social d'Ikonisys s'établira comme suit :																								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="564 1509 767 1608">Actionnaires</th> <th data-bbox="767 1509 935 1608">Nombre d'actions</th> <th data-bbox="935 1509 1102 1608">% du capital</th> <th data-bbox="1102 1509 1273 1608">Nombre de droits de vote</th> <th data-bbox="1273 1509 1444 1608">% des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="564 1608 767 1706">Cambria Co-Investment Fund LP</td> <td data-bbox="767 1608 935 1706">5 268 989</td> <td data-bbox="935 1608 1102 1706">60%</td> <td data-bbox="1102 1608 1273 1706">5 268 989</td> <td data-bbox="1273 1608 1444 1706">60%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1706 767 1805">Cambria Equity Partners, LP</td> <td data-bbox="767 1706 935 1805">3 161 274</td> <td data-bbox="935 1706 1102 1805">36%</td> <td data-bbox="1102 1706 1273 1805">3 161 274</td> <td data-bbox="1273 1706 1444 1805">36%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1805 767 1879">MC Consulting S.r.l.*</td> <td data-bbox="767 1805 935 1879">351 464</td> <td data-bbox="935 1805 1102 1879">4%</td> <td data-bbox="1102 1805 1273 1879">351 464</td> <td data-bbox="1273 1805 1444 1879">4%</td> </tr> </tbody> </table>					Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Cambria Co-Investment Fund LP	5 268 989	60%	5 268 989	60%	Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	36%	3 161 274	36%	MC Consulting S.r.l.*	351 464	4%	351 464	4%
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote																						
Cambria Co-Investment Fund LP	5 268 989	60%	5 268 989	60%																						
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	36%	3 161 274	36%																						
MC Consulting S.r.l.*	351 464	4%	351 464	4%																						
		* Société holding de Monsieur Mario Crovetto																								
		Cambria Co-Investment Fund, LP et Cambria Equity Partners, LP, actionnaires majoritaires de la Société, sont des organismes de placement																								

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

		<p>collectif gérés par Cambria, Ltd, une société de gestion indépendante basée à Londres, fondée il y a plus de 30 ans par Monsieur Mario Mauri et d'autres investisseurs institutionnels britanniques. Cambria, Ltd est réglementée et autorisée par l'autorité britannique compétente (aujourd'hui la FCA – <i>Financial Conduct Authority</i>) depuis 1990.</p> <p>Toutes les Actions confèrent les mêmes droits de vote. Aucun des actionnaires ci-dessus ne détiendra de droits de vote différents de ceux détenus par d'autres actionnaires et aucune participation ne confèrera des droits spéciaux eu égard au contrôle de la Société.</p>																								
<p>B.7</p>	<p>Informations financières historiques clés sélectionnées</p>	<p>La personne morale de droit français, Ikonisys S.A., a été constituée en vue de l'Apport en Nature (tel que défini à la section 7.1 du présent Document d'Information) suivi de l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris de ses actions.</p> <p>Afin de présenter des états financiers conformes au périmètre de cotation actuel et de donner un aperçu de la situation économique du Groupe Ikonisys (« Ikonisys » ou la « Société »), des états financiers combinés pro forma préparés au niveau d'Ikonisys S.A. sont présentés à la section 3.2 du présent Document d'Information au titre des exercices 2019 et 2020 selon les normes IFRS.</p> <p>Ces états financiers pro forma combinés ont été préparés sur la base des comptes sociaux annuels de 2019 et de 2020 d'Ikonisys Inc, d'Ikonisys S.r.l. et d'Ikonisys S.A.</p> <p>Le Document d'information contient les états financiers d'Ikonisys Inc. établis en normes IFRS au titre des exercices clôturés les 31 décembre 2020 et 2019 respectivement, et les informations financières ci-dessous sont extraites de ces états financiers.</p> <p>Compte de résultat – comptes combinés pro forma</p> <table border="1" data-bbox="571 1198 1444 1489"> <thead> <tr> <th colspan="3">COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA</th> </tr> <tr> <th><i>En euros</i></th> <th>31/12/2020</th> <th>31/12/2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total produits d'exploitation</td> <td>485 167</td> <td>686 006</td> </tr> <tr> <td>Total charges d'exploitation</td> <td>(280 463)</td> <td>(319 281)</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td>204 704</td> <td>366 725</td> </tr> <tr> <td>Résultat financier</td> <td>(1 770 667)</td> <td>(1 622 892)</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur les bénéfices</td> <td>(6 299)</td> <td>(5 053)</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>(1 572 262)</td> <td>(1 261 220)</td> </tr> </tbody> </table>	COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA			<i>En euros</i>	31/12/2020	31/12/2019	Total produits d'exploitation	485 167	686 006	Total charges d'exploitation	(280 463)	(319 281)	Résultat d'exploitation	204 704	366 725	Résultat financier	(1 770 667)	(1 622 892)	Impôts sur les bénéfices	(6 299)	(5 053)	Résultat net	(1 572 262)	(1 261 220)
COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA																										
<i>En euros</i>	31/12/2020	31/12/2019																								
Total produits d'exploitation	485 167	686 006																								
Total charges d'exploitation	(280 463)	(319 281)																								
Résultat d'exploitation	204 704	366 725																								
Résultat financier	(1 770 667)	(1 622 892)																								
Impôts sur les bénéfices	(6 299)	(5 053)																								
Résultat net	(1 572 262)	(1 261 220)																								

Bilan – comptes combinés pro forma**BILAN – ACTIF PRO FORMA**

<i>En euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Actif immobilisé	8 013 872	7 922 061
Actif circulant	70 734	208 807
Total Actif	8 084 606	8 130 868

BILAN – PASSIF PRO FORMA

<i>En euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	5 699 142	6 088 370
Dettes financières	196 196	286 802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	965 003	927 004
Autres dettes	989 787	547 184
Produits constatés d'avance	234 478	281 508
Total Passif	8 084 606	8 130 868

Capitaux propres et endettement		Consolidés au 31 mai 2021 (en milliers d'euros)
Capitaux propres et endettement		
Total des dettes financières courantes		1 372
Faisant l'objet de garanties		-
Faisant l'objet de nantissements		-
Sans garanties ni nantissements		1 372
Total des dettes financières non courantes (hors partie courante des dettes long terme)		1 192
Faisant l'objet de garanties		-
Faisant l'objet de nantissements		-
Sans garanties ni nantissements		1 192
Capitaux propres – part du Groupe ⁽¹⁾		5 699
Capital social		1 750
Prime d'émission		84 312
Réserve légale		0
Report à nouveau et autres réserves		-80 363
Endettement financier net		
A. Trésorerie		61
B. Équivalents de trésorerie		-
C. Titres de placement		-
D Liquidité (A) + (B) + (C)		61
E Créances financières à court terme		-
F. Dettes bancaires à court terme		-
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et à long terme		116
H. Autres dettes financières à court terme		-
I. Dettes financières courantes à court terme (F) + (G) + (H)		116
J. Endettement financier net à court terme (I) - (E) – (D)		55
K. Emprunts bancaires à plus d'un an		-
L. Obligations émises		-
M. Autres emprunts à plus d'un an		1 115
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K) + (L) + (M)		1 115
O. Endettement financier net (J) + (N)		1 170
Description de tout changement significatif de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'émetteur pendant ou après la période couverte par les informations	À la date du Document d'Information, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2020.	

	financières historiques	
B.8	Informations financières pro forma clés sélectionnées	L'information financière pro forma a été insérée au point B.6. du Résumé du présent Document d'Information.
B.9	Fonds de roulement net	<p>À la date du Document d'Information, la Société confirme que, de son point de vue, le fonds de roulement net, avant l'Offre, n'est pas suffisant pour lui permettre de faire face à ses obligations au cours des douze prochains mois. Il permet néanmoins à la Société de faire face à ses obligations jusqu'en septembre 2021.</p> <p>La Société considère que le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission de nouvelles actions (4,5 millions d'euros sur la base d'un prix situé dans le bas de la fourchette indicative) lui permettra de financer son fonds de roulement et de faire face à d'autres obligations pour les 12 prochains mois à compter de la date du Document d'Information (même si seuls 75 % du montant de l'Offre sont levés).</p>
B.10	Prévision de bénéfice	Néant. La Société n'a publié aucune prévision de bénéfice.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou inscrites aux négociations	<p>Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sera demandée après le règlement-livraison de l'Offre (telle que définie à la section 4.1.1 de la Note d'opération) sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société postérieurement à la réalisation de l'Apport en Nature, soit 8 781 727 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ; - un maximum de 927 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire sans droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles Initiales »), pouvant être complété par un maximum de 139 050 actions nouvelles (les « Actions Nouvelles ») en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension soit, avec les Actions Nouvelles Initiales, un total maximum de 1 066 050 Actions Nouvelles. <p>Les Actions Nouvelles seront des actions ordinaires de la Société. Elles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes.</p> <p>Libellé des actions IKONISYS</p> <p>Code ISIN FR00140048X2</p> <p>Code ICB 20102010 – Medical Equipment</p> <p>Mnémonique ALIKO</p> <p>Compartiment</p>

		<p>Euronext Growth Paris</p> <p>Secteur d'activité</p> <p>Code NAF : 4646Z</p> <p>Code LEI : 9695000B742KPNDQ4D05</p>
C.2	Devise des Actions Offertes	Les Actions sont libellées en euros et seront négociées en euros.
C.3	Nombre d'Actions émises, valeur nominale des Actions	<p>À la date du Document d'Information, le capital social émis de la Société est composé de 18 500 Actions, d'une valeur nominale de 2 euros chacune.</p> <p>Dans le cadre de l'offre, la Société émettra un maximum de 927 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire sans droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles Initiales »), pouvant être complété par un maximum de 139 050 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension.</p>
C.4	Droits attachés aux Actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit aux dividendes - Droit de vote - Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie - Droit de participation aux bénéfices de la Société - Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation - Clauses de rachat ou de conversion - Identification des détenteurs de titres - Franchissements de seuils
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des Actions Offertes	Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des Actions Offertes.
C.6	Cotation et admission à la négociation des Actions Offertes	D'après les prévisions de la Société, les Actions Offertes devraient être admises à la cotation et devraient commencer à être négociées sur Euronext Growth Paris le 19 juillet 2021, sous réserve de l'accélération ou de la prolongation du calendrier indicatif de l'Offre.
C.7	Politique de dividendes	La Société prévoit de conserver tous les bénéfices, le cas échéant, générés par les activités d'Ikonisys afin de financer le développement et la croissance de son activité et ne prévoit de verser aucun dividende aux Actionnaires dans un avenir proche.
Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l'émetteur ou	Les principaux facteurs de risques propres à la Société et à son secteur d'activité sont exposés ci-dessous. Ils sont présentés en détail dans la partie 4 du présent Document d'Information.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

	<p>à son secteur d'activité</p>	<p>Risques liés à l'activité d'Ikonisys</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ikonisys a subi des pertes importantes depuis sa création et prévoit de subir de nouvelles pertes dans un avenir prévisible. - L'accueil de l'Ikoniscope20 par le marché sera déterminant pour la réussite d'Ikonisys. - Le potentiel du marché, de même que les opportunités pour les produits d'Ikonisys, peuvent être moins importants que prévu aujourd'hui, ce qui peut réduire le potentiel de revenus d'Ikonisys. - La fabrication des produits d'Ikonisys est un processus très précis et complexe. Au moindre problème de fabrication et de qualité de ses produits, Ikonisys risque sa réputation et son activité. Ikonisys prévoit de confier la fabrication de l'Ikoniscope20 à un seul fournisseur. Si le fournisseur ne livre pas les composants du produit dans les délais, en quantité suffisante ou conformément à la qualité attendue à un prix compétitif, les revenus et les résultats d'exploitation d'Ikonisys pourraient en pâtir. - Des retards dans le développement d'Ikoniscope AI et de ses applications logicielles de diagnostic peuvent survenir et faire grimper les coûts et/ou compromettre la capacité d'Ikonisys à convaincre le marché et/ou à obtenir les approbations réglementaires nécessaires conformément à sa stratégie. - Ikonisys pourrait décider d'augmenter ses ressources financières et de gestion limitées pour poursuivre le développement d'un futur produit en particulier sans capitaliser sur des produits potentiellement plus rentables ou pour lesquels il existe une plus grande probabilité de succès. - Ikonisys n'a qu'une expérience limitée dans la commercialisation de plateformes de diagnostic in vitro et pourrait donc ne pas réussir à faire grandir son infrastructure de commercialisation. - Les cycles de vente d'Ikonisys sont longs et les ventes peuvent fluctuer, ce qui rend difficile toute prévision de revenus et de ventes de produits. - Il se peut qu'Ikonisys ne soit pas en mesure de recruter, former et retenir ses personnels clés. - Extrêmement concurrentiel, le marché de l'IVD est soumis aux évolutions rapides de la technologie et Ikonisys pourrait ne pas être en mesure de rivaliser efficacement. - Les prix de vente sur le marché de l'IVD pourraient diminuer à l'avenir, ce qui nuirait à l'activité, aux résultats d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives d'Ikonisys. - Les clients potentiels d'Ikonisys dépendent en partie du remboursement par les tiers-payeurs d'Ikonisys et une couverture insuffisante du remboursement pourrait avoir un impact négatif sur les revenus et la rentabilité futurs d'Ikonisys. - Tout défaut, erreur ou manque de sensibilité ou de spécificité dans les applications logicielles de diagnostic de la Plateforme Ikoniscope pourrait freiner son déploiement commercial et son acceptation par le marché. De telles défaillances ou défauts importants pourraient également exposer Ikonisys à des réclamations en responsabilité du fait des produits.
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Tout rappel des produits d'Ikonisys, volontairement ou sur ordre des organismes réglementaires compétents, ou la découverte de graves problèmes de sécurité avec les produits d'Ikonisys entraînant des mesures correctives pourraient gravement nuire à Ikonisys. - Toute modification des produits d'Ikonisys, si elle est autorisée ou approuvée, peut nécessiter de nouvelles autorisations, approbations ou enregistrements préalables à la mise sur le marché, ou peut contraindre Ikonisys à cesser la commercialisation ou à rappeler les produits modifiés jusqu'à l'obtention des autorisations, approbations ou enregistrements requis. - L'activité d'Ikonisys pourrait être significativement et négativement affectée par les réglementations gouvernementales en vigueur ou nouvelles et les exigences en matière d'autorisation et d'approbation et après approbation, en particulier dans l'UE et aux États-Unis. - Ikonisys ne saurait garantir que les patients, hôpitaux, chirurgiens ou toutes autres parties ne chercheront pas à la tenir responsable de tout ou partie des décisions médicales sous-tendant le traitement des patients. - Ikonisys pourrait avoir besoin d'importants fonds supplémentaires pour répondre aux défis commerciaux ou tirer parti de nouvelles opportunités commerciales, qui pourraient ne pas être disponibles à des conditions acceptables ou qui pourraient ne pas se concrétiser. - Les résultats opérationnels d'Ikonisys pourraient significativement pâtir d'évolutions imprévues des lois et réglementations fiscales, d'ajustements de ses dispositions fiscales, d'une exposition à des passifs fiscaux supplémentaires ou de la confiscation de ses actifs fiscaux. - Ikonisys pourrait ne pas être en mesure d'utiliser le report de pertes fiscales à l'avenir. - Ikonisys est dépendante vis-à-vis de ses systèmes IT et toute défaillance de ces systèmes pourrait nuire à son activité. <p>Risques liés à la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ikonisys est potentiellement responsable de la confidentialité et de la sécurité des informations à caractère personnel qu'elle recueille. - Si Ikonisys ne parvient pas à protéger les produits qu'elle développe par des brevets ou si elle ne parvient pas à maintenir et à protéger de manière adéquate ses droits de propriété intellectuelle, son activité pourrait en pâtir. - Ikonisys peut engager des actions en justice visant à protéger ou à faire respecter ses brevets et droits de propriété, à déterminer la portée, l'opposabilité et la validité des droits de propriété de tiers ou pour se défendre contre des réclamations de tiers concernant des violations de propriété intellectuelle. Ces actions en justice pourraient être chronophages et coûteuses et avoir un impact négatif sur l'activité d'Ikonisys. - Certaines technologies peuvent avoir été développées avec des partenaires de collaboration et Ikonisys pourrait être soumise à des
--	--	---

		<p>restrictions concernant toute propriété intellectuelle développée conjointement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ikonisys s'appuie sur des accords de protection des secrets commerciaux, des accords de confidentialité, des accords d'invention et des accords de cession de brevets. - Ikonisys pourrait être condamnée à des dommages et intérêts résultant de plaintes accusant Ikonisys ou ses collaborateurs, consultants ou sous-traitants indépendants d'avoir utilisé ou divulgué à tort des informations confidentielles ou des secrets commerciaux de ses anciens collaborateurs ou d'autres tiers. <p>Risques financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de liquidité. - Les variations des taux de change pourraient nuire de manière significative à la rentabilité d'Ikonisys. - Risque de dilution. - Risque de solvabilité clients.
D.3	Principaux risques liés aux Actions et à l'Offre	<p>Les principaux facteurs de risques liés aux Actions et à l'Offre sont exposés ci-après. Ils sont présentés en détail dans la partie 1 de la présente Note d'opération.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché organisé et sont soumises aux fluctuations de marché. - Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante. - Contrôle de la Société par un actionnaire majoritaire. - Vente par l'actionnaire majoritaire d'un grand nombre d'actions. - L'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, pour laquelle le présent Document d'Information a été établi, pourrait être annulée faute de rapport complémentaire délivré par le commissaire aux apports ou si les conclusions du commissaire aux apports ne sont pas conformes au rapport initial figurant dans le présent Document d'Information, et n'indiquent pas que l'Apport en Nature n'est pas surévalué. - Dilution. - Souscription insuffisante et annulation de l'Offre. - Politique de distribution de dividendes de la Société. - Actions détenues par le public.
Section E – Offre		
E.1	Produit net et estimation des dépenses	<p>Le produit brut d'émission de l'Offre Initiale sera de l'ordre de 5,3 millions d'euros, pouvant être porté à 6,1 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension. En cas de réalisation de 75 % de l'Offre Initiale, le produit brut s'élèvera à environ 3,9 millions d'euros (sur la base du bas de la fourchette indicative du Prix de l'offre).</p> <p>Le produit net d'émission de l'Offre Initiale sera de l'ordre de 4,5 millions d'euros, pouvant être porté à 5,3 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.</p>

E.2a	Raison de l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci	<p>Le produit net de l'Offre permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le développement commercial aux États-Unis et mettre en œuvre la feuille de route commerciale en Europe (jusqu'à 70 %), par le biais d'une approche de commercialisation directe (nécessitant le recrutement et la mise en place d'une force de vente) et par l'intermédiaire de distributeurs ; - Financer la Recherche & Développement afin d'élargir la plateforme d'Ikonisys à d'autres maladies (jusqu'à 10 %) ; - Financer le fonds de roulement pour constituer les stocks liés à l'Ikoniscope20 (jusqu'à 20 %). <p>Compte tenu des demandes de souscription, si le nombre réel d'Actions Nouvelles Initiales offertes à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital envisagée ne devait représenter que 75 % des Actions Nouvelles Initiales offertes, les fonds seraient alors répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélération du développement commercial aux États-Unis et mettre en œuvre la feuille de route commerciale en Europe (jusqu'à 65 %) ; - Financement de la Recherche & Développement afin d'élargir la plateforme d'Ikonisys à d'autres maladies (jusqu'à 20 %) ; - Financement du fonds de roulement pour constituer les stocks liés à l'Ikoniscope20 (jusqu'à 15 %).
E.3	Modalités et conditions de l'Offre	<p>Actions offertes</p> <p>L'offre globale (« l'Offre ») porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (« l'Offre à Prix Ouvert » ou « OPO ») ; - un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global »), comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • un placement en France ; et • un placement privé international dans certains pays en dehors de la France, à l'exclusion des États-Unis d'Amérique notamment. <p>La répartition des Actions Nouvelles entre le Placement Global, d'une part, et l'OPO, d'autre part, sera effectuée en fonction de la nature et de l'importance de la demande. Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10 % du nombre d'Actions Nouvelles. Si la demande dans le cadre de l'OPO est inférieure à 10 % des Actions Nouvelles, le solde non alloué dans le cadre de l'OPO sera offert dans le cadre du Placement Global.</p> <p>L'Offre couvre les Actions Nouvelles à émettre dans le cadre de l'OPO et du Placement Global, offertes par la Société dans le cadre d'une offre initiale unique (« l'Offre Initiale ») selon les mêmes modalités.</p> <p>Les Actions Nouvelles Initiales porteront sur un maximum de 927 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription, à souscrire en numéraire par voie d'offre au public.</p> <p>En fonction de l'importance de la demande exprimée dans le cadre de l'Offre, le nombre d'actions émises pourra être augmenté jusqu'à 15 % du</p>

nombre d'Actions Nouvelles Initiales, soit jusqu'à un maximum de 139 050 Actions Nouvelles Supplémentaires (la « Clause d'Extension »). L'exercice éventuel de la Clause d'Extension sera décidé par le Conseil d'Administration qui fixera les modalités définitives de l'Offre, soit le 13 juillet 2021 selon le calendrier indicatif.

Calendrier indicatif

Sous réserve de l'accélération ou de la prolongation du calendrier indicatif ou du retrait de l'Offre, le calendrier ci-dessous expose certaines dates clés attendues pour le bon déroulement de l'Offre :

29 juin 2021	Réunion du Conseil d'administration d'Euronext pour approuver l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris
30 juin 2021	Fixation de la fourchette de prix indicative de l'OPO et du Placement Global par le Conseil d'Administration
1 ^{er} juillet 2021	Publication du communiqué de presse annonçant l'Offre
	Avis d'Euronext concernant l'ouverture de l'OPO
	Ouverture de l'OPO et du Placement Global
12 juillet 2021	Clôture de l'OPO, à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20h00 pour les souscriptions en ligne
13 juillet 2021	Clôture du Placement Global à 12h00 (heure de Paris)
	Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension
	Publication du communiqué de presse annonçant le Prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et les résultats de l'Offre
	Avis d'Euronext concernant les résultats de l'Offre
16 juillet 2021	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
19 juillet 2021	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris

Durée de l'offre

L'OPO débutera le 1^{er} juillet 2021 et se terminera le 12 juillet 2021 à 17h00 (heure de Paris) pour les souscriptions écrites et à 20h00 (heure de Paris) pour les souscriptions en ligne pour les investisseurs dont les intermédiaires financiers offrent cette option.

Prix de l'Offre

Le Prix de l'Offre pourra être fixé dans une fourchette comprise entre 5,75 euros et 6,75 euros par action.

Révocation des ordres

Les ordres de souscription passés en ligne dans le cadre de l'OPO pourront être révoqués en ligne jusqu'à la clôture de l'OPO, soit jusqu'au 12 juillet 2021 à 17h00 (heure de Paris). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier les modalités applicables en matière de révocation des ordres passés en ligne et si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions.

Clause d'extension

En fonction de la demande, la Société pourra, en accord avec le Chef de file et le Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'actions émises d'un maximum de 15 % du nombre d'Actions Nouvelles Initiales, soit un nombre maximum de 139 050 Actions Nouvelles Supplémentaires, sur la base de la limite inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.

La décision d'exercer la Clause d'Extension sera prise le 13 juillet 2021, date à laquelle le Conseil d'administration est censé fixer le prix, et sera mentionnée dans le communiqué de presse de la Société et l'avis d'Euronext annonçant les résultats de l'Offre.

Option de surallocation

Néant

Intention de souscription de la part des investisseurs

A la date du présent Document d'Information, l'opération a fait l'objet d'engagements de souscription pour un montant total de 3,55 millions d'euros représentant 61% de l'Offre Initiale dans le cas central. Ces engagements de souscription se décomposent comme suit :

- 1,90 million d'euros d'engagements de souscription reçus de la part d'investisseurs personnes physiques et
- 1,65 million d'euros d'engagements de souscription reçus de la part d'institutionnels et de fonds d'investissements européens dont (i) Market Wizard BV pour 0,55 million d'euros (ii) Aurore Invest pour 0,1 million d'euros et (iii) Cambria Kop BV pour 1 million d'euros. Il est à noter que Cambria Kop BV est *limited partner* du fonds Cambria Fund LP, lui-même *limited partner* de Cambria Equity Partners LP (actionnaire historique d'Ikonisys).

Parmi les 3,55 millions d'euros d'engagements de souscription, 2,55 millions d'euros font l'objet d'une rémunération à hauteur de 5% du montant de ces engagements.

Chef de file, teneur de livre et Listing Sponsor :

BANQUE DELUBAC & Cie

10 rue Roquépine

75008 Paris

		<p>Titres, services financiers et dépositaire</p> <p>CACEIS Corporate Trust</p> <p>14, rue Rouget de Lisle</p> <p>92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9</p>
E.4	Intérêts y compris conflictuels pouvant influencer sensiblement sur l'Offre	<p>Le Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre à l'avenir, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>
E.5	Personnes ou entités détentrices d'Actions offertes souhaitant les vendre et conventions de blocage	<p>Engagement d'abstention de la Société</p> <p>La Société s'engagera envers le Chef de file et le Teneur de Livre à ne pas procéder à l'émission, l'offre ou la cession, ni à consentir de promesse de cession, sous une forme directe ou indirecte (notamment sous forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), d'actions ou de valeurs mobilières, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société, ni à formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées dans cette section, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (3) mois à compter de la date de règlement-livraison des actions émises dans le cadre de l'Offre, sauf accord préalable écrit du Chef de file et du Teneur de Livre, agissant en leur nom et pour leur compte, notifié à la Société.</p> <p>Engagement de conservation des Actionnaires existants</p> <p>Cambria Co-Investment Fund LP, Cambria Equity Partners LP et MC Consulting S.r.l, actuellement actionnaires d'Ikonisys SA, ont souscrit le 21 juin 2021 des engagements envers le Chef de File et le Teneur de Livre.</p> <p>En vertu de ces engagements, Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners LP se sont engagées pendant une période de neuf (9) mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre, à ne pas, sans l'accord préalable du Chef de File et du Teneur de livre, offrir, céder, vendre, prêter, émettre, transférer, nantir ou promettre, directement ou indirectement, les actions de la Société qu'ils détiendront respectivement à la date de règlement-livraison de l'Offre, ni conclure d'autre contrat ou transaction ayant un impact économique équivalent, ni annoncer publiquement leur intention de mettre en œuvre toute opération décrite ci-dessus. Il est précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute opération portant sur les actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société ; - toute cession d'actions de la Société à tout titulaire d'actions de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP ou à tout associé commanditaire de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP, à tout associé commandité de Cambria Co-Investment Fund LP ou de Cambria Equity Partners, LP ou, le cas échéant, à tout titulaire d'actions de la société de gestion de

		<p>Cambria Co-Investment Fund LP ou de la société de gestion de Cambria Equity Partners, LP, sous réserve que le cessionnaire signe et retourne au Chef de file et Teneur de Livre un acte l'engageant à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous nantissements ou autres garanties pouvant être consentis dans le cours normal des affaires par ces actionnaires lors d'opérations de financement, sous réserve que le créancier garanti ou le bénéficiaire d'une telle garantie s'engage à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement. <p>Cette période initiale de neuf (9) mois sera suivie d'une période de conservation de trois (3) mois portant sur 80% des actions de la Société que Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners LP détiendront à la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve des exclusions ci-dessus.</p> <p>Par dérogation à ce qui précède, et selon l'évolution du cours des actions de la Société sur Euronext Growth Paris, le Chef de File et Teneur de livre pourrait considérer que tout ou partie des contraintes de liquidité fixées ne sont plus nécessaires. En conséquence, Cambria Co-Investment Fund LP et Cambria Equity Partners pourraient être déliés de leur engagement de conservation dans la limite de 20 % des actions qu'ils détiendront à la date de règlement-livraison de l'Offre.</p> <p>En outre, MC Consulting S.r.l. s'est engagée, pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre, à ne pas, sans l'accord préalable du Chef de File et du Teneur de Livre, offrir, céder, vendre, prêter, émettre, transférer, nantir ou promettre, directement ou indirectement, 100% des actions de la Société qu'elle détient à la date de règlement-livraison de l'Offre, ni conclure d'autre contrat ou opération ayant un impact économique équivalent, ni annoncer publiquement son intention de mettre en œuvre toute opération décrite ci-dessus. Il est précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute opération portant sur les actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société ; - tous nantissements ou autres garanties pouvant être consentis dans le cours normal des affaires par cet actionnaire lors d'opérations de financement, sous réserve que le créancier garanti ou le bénéficiaire d'une telle garantie s'engage à être lié par un engagement de conservation identique à l'engagement pris par l'actionnaire cédant pour la durée restant à courir de cet engagement.
E.6	Dilution	<p>Les tableaux ci-dessous présentent la répartition du capital et des droits de vote de la Société (i) après la réalisation de l'Apport en Nature et avant l'Offre, (ii) après la réalisation de l'Offre jusqu'à hauteur de 75 % des Actions Nouvelles Initiales, (iii) après la réalisation complète de l'Offre et (iv) après la réalisation complète de l'Offre et l'exercice intégral de la Clause d'Extension.</p> <p>Les calculs réalisés pour l'ensemble des tableaux ci-après reposent sur un Prix d'Offre égal à la limite inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 5,75 euros.</p>

Après réalisation de l'Apport en Nature et avant l'Offre

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote de la Société			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	60,00 %	60,00 %
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	36,00 %	36,00 %
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	4,00 %	4,00 %
TOTAL	8 781 727	8 781 727	100 %	100 %

Après réalisation de 75 % de l'Offre au titre des Actions Nouvelles Initiales

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote de la Société			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	55,60%	55,60%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	33,36%	33,36%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,71%	3,71%
Public	695 250	695 250	7,34%	7,34%
TOTAL	9 476 977	9 476 977	100%	100%

Après réalisation de 100 % de l'Offre Initiale au titre des Actions Nouvelles Initiales

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote de la Société			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	54,27%	54,27%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	32,56%	32,56%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,62%	3,62%
Public	927 000	927 000	9,55%	9,55%
TOTAL	9 708 727	9 708 727	100%	100%

Après réalisation de 100 % de l'Offre et exercice intégral de la Clause d'Extension

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote de la Société			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Cambria Co-Invest. Fund LP	5 268 989	5 268 989	53,50%	53,50%
Cambria Equity Partners, LP	3 161 274	3 161 274	32,10%	32,10%
MC Consulting S.r.l.	351 464	351 464	3,57%	3,57%
Public	1 066 050	1 066 050	10,83%	10,83%
TOTAL	9 847 777	9 847 777	100%	100%

Incidence de l'Offre sur les capitaux propres de la Société

Sur la base des capitaux propres consolidés au 31 mai 2021 et du nombre total d'actions qui composeront le capital social de la Société immédiatement après la réalisation de l'Apport en Nature, les capitaux propres par action, avant et après la réalisation de l'Offre, se décomposeront comme suit, sur la base des éléments suivants :

- l'émission de 927 000 Actions Nouvelles Initiales, portées à un maximum de 1 066 050 Actions Nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, à un prix de 5,75 euros par action (c'est-à-dire la limite inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) ;
- l'imputation des frais juridiques, comptables, administratifs et des rémunérations des intermédiaires financiers sur la prime d'émission, hors impact fiscal.

Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne basse de la fourchette indicative	Quote-part des capitaux propres par action (en euros) ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles	0,65 €
Après émission de 75% des actions nouvelles	1,02 €
Après émission de 100% des actions nouvelles	1,14 €
Après exercice de la Clause d'Extension, c'est-à-dire après l'émission de 139 050 Actions Nouvelles	1,20 €

⁽¹⁾ La Société n'a émis aucun instrument dilutif.

Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital social de la Société à la date du Document d'Information, l'effet dilutif de l'Offre sur la

		<p>participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société immédiatement après la réalisation de l'Apport en Nature et ne participant pas à l'Offre serait le suivant, au regard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émission de 927 000 Actions Nouvelles Initiales, portées à un maximum de 1 066 050 Actions Nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, à un prix de 5,75 euros par action (c'est-à-dire la limite inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) ; - l'imputation des frais juridiques, comptables, administratifs et des rémunérations des intermédiaires financiers sur la prime d'émission, hors impact fiscal. <table border="1" data-bbox="571 551 1458 981"> <thead> <tr> <th data-bbox="571 551 1302 786">Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne basse de la fourchette indicative</th> <th data-bbox="1302 551 1458 786">Participation des actionnaires (en pourcentage)⁽¹⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="571 786 1302 831">Avant émission des actions nouvelles</td> <td data-bbox="1302 786 1458 831">1,00%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="571 831 1302 875">Après émission de 75% des actions nouvelles</td> <td data-bbox="1302 831 1458 875">0,93%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="571 875 1302 920">Après émission de 100% des actions nouvelles</td> <td data-bbox="1302 875 1458 920">0,90%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="571 920 1302 981">Après exercice de la Clause d'Extension, c'est-à dire après l'émission de 139 050 Actions Nouvelles</td> <td data-bbox="1302 920 1458 981">0,89%</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ La Société n'a émis aucun instrument dilutif.</p>	Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne basse de la fourchette indicative	Participation des actionnaires (en pourcentage) ⁽¹⁾	Avant émission des actions nouvelles	1,00%	Après émission de 75% des actions nouvelles	0,93%	Après émission de 100% des actions nouvelles	0,90%	Après exercice de la Clause d'Extension, c'est-à dire après l'émission de 139 050 Actions Nouvelles	0,89%
Sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne basse de la fourchette indicative	Participation des actionnaires (en pourcentage) ⁽¹⁾											
Avant émission des actions nouvelles	1,00%											
Après émission de 75% des actions nouvelles	0,93%											
Après émission de 100% des actions nouvelles	0,90%											
Après exercice de la Clause d'Extension, c'est-à dire après l'émission de 139 050 Actions Nouvelles	0,89%											
E.7	Estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur	Sans objet. La Société n'a facturé ni ne facturera aucune dépense aux investisseurs au titre de l'Offre.										